

ATTESTATION SUR L'HONNEUR PROPRIÉTAIRE D'UNE HABITATION INDIVIDUELLE OU D'UN LOCAL PROFESSIONNEL

Je soussigné(e), demeurant,
numéro de téléphone :,
Atteste sur l'honneur être seul propriétaire pour la mise en place d'une végétalisation en pleine terre devant ma façade.
Fait pour servir et valoir ce que de droit,
à Auxerre, le
Signature :

Données à caractère personnel

La Ville d'Auxerre, représentée par son maire, recueille des données personnelles nécessaires à la délivrance de la convention de végétalisation du domaine public. Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement et d'un droit à la limitation du traitement de vos données, en vous adressant par courriel à l'adresse environnement@auxerre.com ou par téléphone au 03.86.52.39.02.

Pour une information complète sur le traitement de vos données personnelles, vous pouvez consulter le règlement de l'opération.